



ASL BOURGENAY

574 avenue Notre Dame - 85440 Talmont St Hilaire
asibourgenay.e-monsite.com

Bourgenay le, (date de la poste)

ASL de la ZAC de BOURGENAY
574 avenue Notre Dame
85440 TALMONT ST HILAIRE

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 15 MAI 2015**

Madame, Monsieur,

L'An deux mille quinze, le 15 mai à 14 heures 30, les membres de l'ASL de la ZAC de Bourgenay se sont réunis dans une salle du restaurant LE GREEN - 85440 Talmont Saint Hilaire (85), sur convocation faite par le Président assisté du Secrétaire (SOGIRE - l'Artois - Espace Pont de Flandre - 11 rue de Cambrai - 75947 PARIS Cedex 19), par courrier simple, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/- Constitution du Bureau de séance : scrutateurs – secrétaire.
- 2/- Rapports des commissions de l'ASL (urbanisme, espaces verts et propreté) et Bureau
- 3/- Rapport financier. Rapport du contrôleur aux comptes.
 - Approbation des comptes de l'exercice s'étendant du **01/10/2013** au **31/12/2014** et affectation du report à nouveau.
 - Approbation du budget prévisionnel de **531120 €** pour l'exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.
 - Autorisation à donner au bureau pour définir et engager les travaux votés au budget 2016.
 - Participation financière à l'animation sur l'exercice 2015.
- 4/- Compte rendu des rencontres ASL et collectivités.
- 5/- Questions/Débats.
- 6/- Renouvellement du tiers sortant des membres du bureau de l'ASL de la ZAC de Bourgenay (Mrs DUCQ, GOETZMANN, LARFA, MERIAUX, MORVAN).
- 7/- Subvention Matou-Club.
- 8/- Renouveau des baux saisonniers pour occupation commerciales des surfaces dont l'ASL a la gestion (Côté Lounge, Le KA, Magasins souvenirs, P&V pour les petits bateaux, les marchés, le parc à vélo.

Questions diverses

Le Président certifie la feuille de présence qui fait ressortir que les **57382** voix qui constituent l'entière copropriété **30567 / 57382** sont présents ou dûment représentés soit **29 voix sur 59 voix**.

Conformément aux statuts de l'association, l'assemblée générale est présidée par **M. GARNIER**, Président de l'ASL de la ZAC de Bourgenay

1/- Constitution du Bureau de séance : scrutateurs - secrétaire

L'Assemblée Générale constitue son bureau de façon suivante :

- **SCRUTATEURS : M. PIGEULT, M. GOETZMANN, Mme CHOTEAU**

<u>VOTANTS</u>	
POUR	29/29
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Cette résolution est **adoptée**

- **SECRETARE : SOGIRE**

<u>VOTANTS</u>	
POUR	29/29
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Cette résolution est **adoptée**

2/- Rapports des commissions de l'ASL (urbanisme, espaces verts et propreté) et Bureau
Il est donné lecture des rapports des commissions (en pièces jointes)

3/- Rapport financier. Rapport du contrôleur aux comptes.

A- Approbation des comptes de l'exercice s'étendant du 01/10/2013 au 31/12/2014 et affectation du report à nouveau.

B- Approbation du budget prévisionnel de 531120 € pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

C- Autorisation à donner au bureau pour définir et engager les travaux votés au budget 2016.

D- Budget alloué à l'animation sur l'exercice 2016.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, entendu les explications données par le Bureau et le régisseur :

A - Approuve dans leur teneur, présentation et répartition, les comptes de l'exercice s'étendant du 01/10/2013 au 31/12/2014 arrêtés à la somme de 620800,66 € et affectation du report à nouveau de 23349,35 € aux fonds de travaux de l'exercice 2015. Autorise le régisseur, mandaté par le Président de procéder aux répartitions nécessaires.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	24/29
CONTRE	0
ABSTENTION	5/29

Cette résolution est **adoptée**

B- Approuve le budget prévisionnel de **531120 €** pour l'exercice du **01/01/2016** au **31/12/2016**.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	24/29
CONTRE	0
ABSTENTION	5/29

Cette résolution est **adoptée**

C- Autorise le Bureau pour définir et engager les travaux votés au budget 2016.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	24/29
CONTRE	0
ABSTENTION	5/29

Cette résolution est **adoptée**

D- Approuve le budget de l'animation sur l'exercice **2016**.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	29/29
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Cette résolution est **adoptée**

En réponse à M. GOETZMANN qui interpelle l'ASL sur la présence - au bureau - d'un copropriétaire non à jour de ses charges, l'ASL fait remarquer que les cotisations qu'elle perçoit ne sont pas appelées aux copropriétaires mais aux copropriétés. Elle n'est pas lésée et n'a donc pas matière à agir.

La question sera de nouveau abordée lors de la rédaction des nouveaux statuts.

4/- Compte rendu des rencontres ASL et collectivités.

A consulter sur le site ASL (aslbourgenay.e-monsite.com)

5/- Questions/Débats

Monsieur Le Directeur du site Pierre & Vacances répond aux questions de l'assistance concernant la carte Loisirs et le renouvellement des baux des copropriétaires concernés.

Concernant la carte Loisirs, la question a été évoquée au bureau précédent la présente assemblée générale (voir compte rendu disponible sur le site internet).

6/- Renouvellement du tiers sortant des membres du bureau de l'ASL de la ZAC de Bourgenay (Mrs DUCQ, MERIAUX, MORVAN) (Formulaire d'appel à candidature au Bureau de l'ASL de la ZAC de Bourgenay - joint à la convocation - pour les membres mandatés par leur copropriété respective)

L'Assemblée Générale des membres de l'ASL de la ZAC de Bourgenay, connaissance prise des candidatures, renouvelle le 3^e tiers des Membres du Bureau.

Les membres Sortants pour le renouvellement du 3^e tiers sont : Mrs DUCQ, GOETZMANN, LARFA, MERIAUX, MORVAN

Les 12 membres se réuniront à l'issue de l'Assemblée Générale et procéderont à la nomination du Président, du Vice-Président.

Renouvellement de M. DUCQ (Rés. Bocage)

Après vote à bulletin secret, le score favorable est de 15.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	15/29
CONTRE	
ABSTENTION	

Cette résolution est adoptée, néanmoins, le score place M. DUCQ en 6^e position sur 5 places disponibles.

Renouvellement de M. MERIAUX (Rés. Orée du Lac)

Après vote à bulletin secret, le score favorable est de 16, plaçant M. MERIAUX en 4^e position sur 5 places disponibles.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	16/29
CONTRE	
ABSTENTION	

Cette résolution est adoptée pour une durée de 3 ans.

Renouvellement de M. MORVAN (Rés. Corvette)

Après vote à bulletin secret, le score favorable est de 20, plaçant M. MORVAN en 2^e position sur 5 places disponibles.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	20/29
CONTRE	
ABSTENTION	

Cette résolution est adoptée pour une durée de 3 ans.

Election de M. TRICHEREAU (Côté Lounge) (Rés. Rue du Lac 4-9)

Après vote à bulletin secret, le score favorable est de 29, plaçant M. TRICHEREAU en 1^{ère} position sur 5 places disponibles.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	29/29
CONTRE	
ABSTENTION	

Cette résolution est adoptée pour une durée de 3 ans.

Election de M. COUSIN (Rue du Lac 12-15)

Après vote à bulletin secret, le score favorable est de 17, plaçant M. COUSIN en 3^e position sur 5 places disponibles.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	17/29
CONTRE	
ABSTENTION	

Cette résolution est adoptée pour une durée de 3 ans.

Election de M. MORILLE (Rue du Lac 1-3)

Après vote à bulletin secret, le score favorable est de 16, plaçant M. MORILLE en 5^è position sur 5 places disponibles.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	16/29
CONTRE	
ABSTENTION	

Cette résolution est **adoptée pour une durée de 2 ans.**

7/- Subvention Matou-Club

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention au Matou-club pour un montant de **500 €**

<u>VOTANTS</u>	
POUR	29/29
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Cette résolution est **adoptée**

8/- Renouvellement des baux saisonniers pour occupation commerciales des surfaces dont l'ASL a la gestion (Côté Lounge, Le Ka Patio, Magasins souvenirs, Pierre & Vacances pour les petits bateaux, les marchés, le parc à vélo

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve le renouvellement des baux saisonniers pour occupation des surfaces ASL à titre commercial pour Côté Lounge / Le Ka Patio / Magasin souvenirs / Pierre & Vacances pour les petits bateaux, les marchés et le parc à vélo.

<u>VOTANTS</u>	
POUR	29/29
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Cette résolution est **adoptée**

Vote spécial Pierre & Vacances pour les marchés dans les conditions identiques à 2014 :

<u>VOTANTS</u>	
POUR	27/29
CONTRE	2/29
ABSTENTION	0

Cette résolution est **adoptée**

Vote spécial Pierre & Vacances pour le parc à vélos :

<u>VOTANTS</u>	
POUR	27/29
CONTRE	1/29
ABSTENTION	1/29

Cette résolution est **adoptée**

Questions diverses

Les représentants de la résidence LE BOCAGE regrettent que l'ASL n'ait pas accepté une participation financière de l'ASL quant aux remplacements des bornes d'éclairage de la résidence.

Cette question est récurrente de la part de la copropriété du Bocage. L'objet de l'ASL est d'entretenir, d'administrer et de gérer des espaces communs largement ouverts au public. Elle n'a pas vocation d'intervenir dans l'entretien des copropriétés.

Coordonnées des Membres du Bureau et durée de leur mandat :

- M. TRICHEREAU	Mail : cotelounge@orange.fr	(3 ans)
- M. MORVAN	Mail : marie-paule.morvan@wanadoo.fr	(3 ans)
- M. COUSIN	Mail : sylviswilly93@hotmail.fr	(3 ans)
- M. MERIAUX	Mail : michel.meriaux@orange.fr	(3 ans)
- M. MORILLE	Mail : alain.morille@free.fr	(2 ans)
- M. HAZENBERG	Mail : fhazenberg@hotmail.com	(2 ans)
- M. NAMUR	Mail : namur.gerard@yahoo.fr	(2 ans)
- M. PIGEULT	Mail : gpigeault@free.fr	(2 ans)
- M. GARNIER	Mail : gagarnier@wanadoo.fr	(1 ans)
- M. MATHE	Mail : mathe.maurice@wanadoo.fr	(1 ans)
- M. MEUNIER	Mail : michda.meunier@live.fr	(1 ans)
- M. OUBA	Mail : jouba@orange.fr	(1 ans)

A l'issue de l'assemblée générale, les membres du bureau ont tenu leur première réunion et ont nommé :

Président, **M. Garnier**

La séance est levée à 18h00

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

LE(S) SCRUTATEUR(S)



**Compte de gestion pour opérations courantes de l'exercice clos réalisé (N) du 01/10/2013 au 31/12/2014
et budget prévisionnel de l'exercice (N+2) du 01/01/2016 au 31/12/2016**

PORT BOURGENAY

85440 TALMONT SAINT HILAIRE

	CHARGES POUR OPERATIONS COURANTES					
	Pour approbation des comptes			Pour le vote du budget prévisionnel		
	Exercice précédent approuvé.	Exercice clos budget voté	Exercice clos réalisé à approuver	Budget prévisionnel en cours voté	Budget prévisionnel à voter	
N - 1	N	N	N + 1	N + 2		
001 CHARGES COMMUNES GENERALES						
	(Base : CCG5/5738200)					
011 EAU FROIDE COMMUNS	4 681,20	6 400,00	1 743,68	3 000,00	3 200,00	
031 EDF COMMUNS	7 798,97	14 750,00	19 482,26	10 000,00	12 500,00	
065 CONTRAT ENT. PC		100 000,00	72 868,65	59 800,00	60 000,00	
077 CONTRAT PREST. MENAGE PV	77 802,56					
079 CONTRAT PREST. TECHNIQUE PV	4 600,00					
081 CONTRAT PREST.ESP. VERT PV	142 778,02					
089 ANIMAT. DE LA STATION PV	15 000,00	22 700,00				
094 CONTRAT PRESTATION TECHNIQ.		5 870,00	3 670,87	2 700,00	2 800,00	
096 VIGILES ET SURVEILLANCES	61 736,47	83 000,00	60 268,55	65 000,00	66 600,00	
135 ENT. ESPACES VERTS HORS PV	89 885,04	300 700,00	320 778,33	254 000,00	260 000,00	
140 DECHETS ESPACES VERTS	1 577,96	1 300,00				
165 ANIMATION DE LA STATION			10 054,14	15 000,00	10 000,00	
196 ENTRETIEN RESEAU ANTENNE TV			978,00			
231 CURAGE EVEU			438,00			
251 FOURNITURES HORS CONTRAT	473,06		989,00			
371 FRAIS ADMINISTRATIFS	975,43	1 450,00				
374 FRAIS DU CONSEIL SYNDICAL	4 143,40	3 900,00	540,02	3 500,00		
386 ASSURANCE MULTIRISQUE IMMEUBLE	89,00	120,00	4 657,12	100,00		
539 RECETTES DIVERSES	-3 650,66	-4 000,00	106,26	-4 400,00	-2 000,00	
555 TAXE FONCIERE	52,00	60,00	53,00			
560 REDEVANCES /SUBVENTIONS AUTRES	500,00	500,00	500,00	500,00		
576 HONORAIRES DE GESTION	7 360,00	30 000,00	30 000,00	35 500,00		
999 ROMPUS	-0,01		0,24			
	415 802,44	566 750,00	520 809,36	444 700,00	413 100,00	
069 DIVERS						
	(Base : CCG5/5738200)					
251 FOURNITURES HORS CONTRAT		3 000,00				600,00
257 ACHAT FOURNITURES POUBELLES		3 750,00				3 800,00
371 FRAIS ADMINISTRATIFS	3 753,94					120,00
374 FRAIS DU CONSEIL SYNDICAL						1 000,00
386 ASSURANCE MULTIRISQUE IMMEUBLE						500,00
555 TAXE FONCIERE						36 000,00
560 REDEVANCES /SUBVENTIONS AUTRES						500,00
576 HONORAIRES DE GESTION						36 000,00

**Compte de gestion pour opérations courantes de l'exercice clos réalisé (N) du 01/10/2013 au 31/12/2014
et budget prévisionnel de l'exercice (N+2) du 01/01/2016 au 31/12/2016**

PORT BOURGENAY

85440 TALMONT SAINT HILAIRE

CHARGES POUR OPERATIONS COURANTES						
	Pour approbation des comptes			Pour le vote du budget prévisionnel		
	Exercice précédent approuvé.	Exercice clos budget voté	Exercice clos réalisé à approuver	Budget prévisionnel en cours voté	Budget prévisionnel à voter	
	N - 1	N	N	N + 1	N + 2	
577 Honoraires de Gestion						
075 ENTRETIEN						
107 ENTRETIEN MATERIEL ET DIVERS						
122 VERIF/MAINT. INST.ELECTRIQ.		800.00				
196 ENTRETIEN RESEAU ANTENNE TV	394.68	1 200.00	376.74	1 000.00	1 000.00	
231 CURAGE EV/EU	550.16	1 000.00		3 000.00	2 000.00	
275 FOURN.ESP.VERTS- AMENDEMENTS	1 700.68	6 000.00	2 341.20	3 000.00	4 000.00	
	2 645.52	10 500.00	2 717.94	7 000.00	7 000.00	
085 TRAVAUX D'ENTRETIEN						
251 FOURNITURES HORS CONTRAT						
711 Travaux EV hors contrat	9 993.47	5 000.00	7 929.49			
717 Excédent s/provision 2012/2013	9 379.13	10 000.00	1 047.36			
718 Travaux enrobés voiries	9 725.06					
721 Tx TRI OM	11 505.71	10 000.00	3 240.70	20 000.00	10 000.00	
722 Eclairage 1ere tranche		2 000.00	31 708.32	20 000.00		
723 Eclairage 2eme tranche	20 614.31					
724 Eclairage 3eme tranche		25 000.00	36 215.66			
727 Travaux élagage		2 000.00	6 910.50	20 000.00		
731 Arche ROYAL/GALION	19 976.66		2 673.39			
732 Tx exécutés non facturés 12/13	88 288.80		1 986.14			
735 Travaux exécutés non facturés	-99 950.00					
736 Reprise enrobé divers						
739 Travaux divers (prévisibles)	445.12	6 000.00	5 561.80	9 000.00	40 000.00	
	69 978.26	60 000.00	97 273.36	69 000.00	6 000.00	
	492 180.16	644 000.00	620 800.66	520 700.00	66 000.00	
TOTAL CHARGES NETTES	492 180.16	644 000.00	620 800.66	520 700.00	531 120.00	
Provisions copropriétaires						
	492 180.16		644 150.01			
Solde (excédent ou insuffisance s/opérations courantes affecté(e) aux copropriétaires)	0.00		23 349.35			